

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2015 à 20 H 00

Étaient présents : MM. MAGNE Gérard, BEAUDET Malika, CAGNAC Françoise, CAUSSANEL Vincent, CAVALIE Bernard, CAVALIE Sylvain, HIRONDELLE Anne-Marie.

Absents : MM. DHIEUX Eliane (pouvoir à S. Cavalié), DORANGE Robert (pouvoir à V. Caussanel), FAU Christian (pouvoir à F. Cagnac), REYNAL Olivier (pouvoir à G. Magné).

Secrétaire : M. Bernard CAVALIE

1) **Adoption du procès verbal de la précédente réunion**

Le procès verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

2) **Substitution au Grand Figeac du reversement au titre du FNGIR**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les dispositions du Code des Impôts permettent à la Communauté de Communes du Grand-Figeac, sur délibérations concordantes de son organe délibérant et des conseils municipaux des ses communes membres, de se substituer à ses communes membres pour prendre à sa charge leur prélèvement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

A ce titre il propose un transfert de la part communale FNGIR au Grand Figeac à compter de 2016 avec correction à due concurrence sur l'attribution de compensation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que le Grand-Figeac est substitué à la Commune pour prendre à sa charge son prélèvement au FNGIR à compter de 2016 et accepte une réduction de son attribution de compensation à due concurrence du montant du FNGIR transféré.

3) **Renouvellement du Poste informatique de la Mairie**

Le maire indique qu'il est urgent de pourvoir au remplacement du poste informatique de la mairie car il ne correspond plus aux besoins actuels des tâches du secrétariat (lenteur, mises à jour non possibles...).

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur la proposition de la société *Discount Electronic* qui assure le suivi informatique de la mairie, pour un montant de 865 € HT. comprenant la fourniture d'un nouvel ordinateur, la mise en place et la configuration du matériel (réinstallation des logiciels, reprise des données, etc...)

4) **Mise en conformité pour la Sécurité des ERP de la commune (Etablissements Recevant du Public)**

Suite aux dernières observations faites par la Commission de Sécurité, il convient de réaliser quelques travaux à la mairie, à la bibliothèque et à l'Oustal.

Après avoir examiné les propositions faites par 3 prestataires (Noé Sécurité, AIME Diffusion et Euro Protection) le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de Noé Sécurité pour un montant de 568.56 € TTC pour la mise aux normes, et un montant de 198.30 € TTC pour la maintenance annuelle (salle polyvalente comprise).

Le Conseil Municipal valide également le devis de Mr. BRIDARD pour la modification de la porte d'entrée de la bibliothèque pour un montant de 250 €.

5) Subventions aux Associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations les subventions suivantes pour l'Année 2015 :

- Mutuelle d'Entraide Coups Durs (Livernon)	60 €
- Association des Parents d'Elèves (Livernon)	80 €
- ACCA Société de Chasse (Espédaillac)	200 €
- Croix Rouge (Comité de Livernon)	110 €
- Secours Populaire (Cahors)	110 €
- Les Copains de la Boule (Espédaillac)	200 €
- Club de Tennis (Espédaillac)	100 €
- Comité des Fêtes (Espédaillac)	570 €
- Fondation du Patrimoine (Toulouse)	50 €
- Actions Locales Associatives (Assier)	50 €
- Association Culture et Loisirs Gramat (Astronomie)	150 €

Total	1 680 €

6) Point sur les Travaux au Presbytère

Afin de finaliser le projet, il est convenu qu'une rencontre aura lieu sur place avec l'architecte le mercredi 30 septembre.

7) Point sur les Travaux au Cimetière

Suite à la reprise des concessions abandonnées, les travaux d'exhumation et de ré inhumation ont été réalisés par l'entreprise NUNES.

A ce jour, 5 de ces concessions ont été rétrocédées.

Les travaux de réhabilitation de l'ossuaire doivent débuter en octobre.

Les études pour l'extension du cimetière seront poursuivies en 2016 avec une réalisation des travaux prévue pour 2017. Les demandes de subventions sont en cours.

8) Oustal : Bilan de la Saison et Perspectives

R Dorange, président de la Commission Patrimoine en charge de l'Oustal étant absent, ainsi qu'Eliane Dhieux, membre de la Commission, il est convenu de reporter ce point à une prochaine réunion.

Recrutement d'une personne dans le cadre du Service Civique - G. Magné rappelle que la commune d'Espédaillac est dotée d'un patrimoine de très grande qualité : patrimoine matériel (bâti, dolmens, cazelles, gariottes, lacs, murets, chemins...) et patrimoine immatériel (histoire, savoirs faire, traditions...). La commune en liaison avec la commission patrimoine a souhaité engager un travail de recensement et de recherche sur ces différents aspects. Pour mener à bien cette opération la commune aurait la possibilité de bénéficier d'un emploi dans le cadre du service civique pour un coût mensuel de 106 €. Ce travail réalisé sur une durée de huit à dix mois pourrait ensuite faire l'objet d'une publication.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déposer une demande auprès des services de la Préfecture afin de bénéficier d'une telle opportunité au printemps 2016.

9) Questions diverses

- ▶ Chemins ruraux : suite aux orages de cet été, il est nécessaire de réaliser des travaux sur un certain nombre de chemins. Le devis proposé par l'entreprise J. ARMAND pour un montant de 688.80 € TTC la journée (2 personnes et matériel compris) est validé. Ce travail devrait représenter 5 à 6 journées.
- ▶ Voirie communale : les travaux d'investissement et les travaux de point à temps sur la voirie transférée, validés en communauté de communes, vont être entrepris courant octobre.
- ▶ Distribution du bulletin municipal : suite à quelques dysfonctionnements, un point est refait sur les zones de distribution incombant à chaque conseiller.
- ▶ Circuits de randonnée : le Grand Figeac réalisera le balisage du circuit de découverte autour du bourg qui avait été établi par la Communauté de Communes Vallée et Causse ; il est précisé que son entretien reste à la charge de la commune.
- ▶ Accueil de réfugiés sur la commune : il s'avère qu'environ 70 réfugiés seront installés dans le département du Lot dans un premier temps et que les petites communes ne seront probablement pas retenues pour cet accueil qui nécessite un accompagnement particulier. Dans un second temps, il est probable que des réfugiés qui auront obtenu une carte de séjour et pourront alors prétendre aux aides de droit commun (RSA, CMU, APL...) seront proposés de façon plus large aux communes. Dans cette perspective, la commune fera acte de candidature auprès de la Préfecture pour accueillir éventuellement une famille. Le Conseil Municipal a considéré que le logement situé au-dessus de la salle polyvalente pourrait être proposé mais il nécessitera des travaux de rénovation.
- ▶ Concours des Villes et Villages étoilés : le dossier concernant notre participation au concours a été transmis à l'ANPCEN.
- ▶ Cérémonie du 11 Novembre : elle aura lieu à 14 h au monument aux morts et sera suivie
 - de la plantation d'un olivier à la mairie par les enfants de la commune
 - de la visite de l'exposition installée à la salle polyvalente (mise à disposition par l'ONAC)
 - d'un pot de l'amitié
- ▶ Commission Patrimoine : elle aura lieu le 8 octobre à 18 h à la salle polyvalente
- ▶ Veillée du PNRQC : la commune s'était portée candidate pour accueillir une veillée du parc mais n'a pas été retenue.
- ▶ Informations diverses
 - Nomination de Monsieur Franck LEON, sous-préfet de Figeac.
 - Décret du 31 juillet 2015 portant fixation du chef-lieu provisoire de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées à Toulouse.
 - Décret du 30 juillet 2015 portant convocation des électeurs pour les élections régionales le dimanche 6 décembre 2015 (2nd tour le 13 décembre).
 - Spectacle clownesque « More Aura » proposé par le Parc dans le cadre de l'opération « Itinéraire Bis » prévu à Espédaillac le vendredi 11 décembre (spectacle d'1 heure adressé à un public à partir de 10 ans)
 - Congrès départemental des Elus du Lot : celui-ci aura lieu à Cahors le dimanche 4 octobre.
